

Sortie frontale

Echelle à crinoline

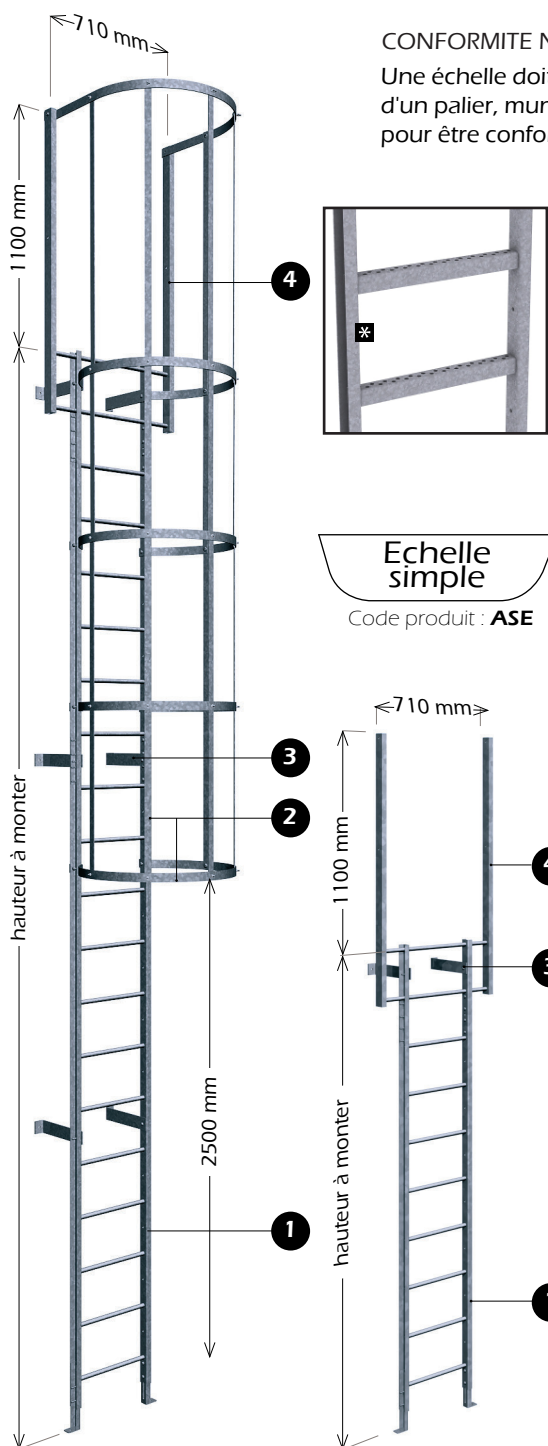
Code produit : **ACE**

Descriptif

Options disponibles

CONFORMITE NORMATIVE

Une échelle doit être équipée d'une marche palière ou d'un palier, muni d'un portillon en retrait de l'échelle, pour être conforme à la norme.



Echelle simple

Code produit : **ASE**

1 °°° ÉCHELLE

- Montants : U de 50x30 mm espacés de 400 mm préperçés tous les 250 mm pour la fixation d'éclisses de liaison, pattes de fixation, ou arceaux.
- * - Barreaux : U plié perforé antidérapant espacés de 250 mm.
- Longueurs : 250, 500, 750, 1000, 1250, 1500, 1750, 2000 et 3000 mm raccordées par des éclisses de liaison.

2 °°° CRINOLINE

- Arceaux : $\varnothing$ 710 mm, plat de 40x4 mm.
- Filants : longueurs 500, 750, 1000, 1250, 1500 ou 2000 mm au nombre de 5 sur la circonférence.

3 °°° PATTES DE FIXATION

- Plats : 60x6 mm à l'équerre avec talon de 50 mm.
- Longueurs : 250, 300, 350, 400 et 450 mm.
- Espacement : 2000 à 2500 mm.
- Fixation par boulonnage sur les montants d'échelle pré-perçés.

4 °°° SORTIE DE FACE ÉLARGIE

- Hauteur : 1100 mm en tube de 50x30 mm + bouchon PVC.
- Largeur : 700 mm intérieur.
- Filant : 1215 mm pour la sortie frontale uniquement, au nombre de 5.

Marche palière
sans portillon



NON CONFORME



Marche palière
avec portillon



CONFORME À LA NORME



Portillon seul



NON CONFORME



Palier de passage d'acrotère
sans portillon



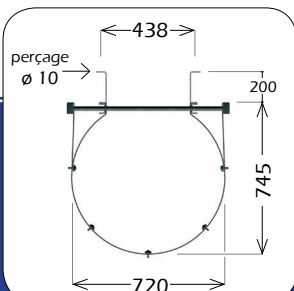
NON CONFORME



Palier de passage d'acrotère
avec portillon



CONFORME À LA NORME



www.acbi-sa.com

Réglementations et normes

* Changement de volée avec palier de repos obligatoire pour une hauteur à monter supérieure à 8 mètres et une hauteur maximum de 6 mètres entre 2 paliers de repos. Dans le cas d'espace réduit, un palier escamotable se rabattant dans le dos est toléré. Les échelles ont une largeur minimum intérieure de 400 mm, l'espace entre la paroi et le devant des échelons doit être au minimum de 200 mm, cet espace peut être ramené à 150 mm au droit d'un obstacle. Crinoline de $\varnothing$ compris entre 650 et 800 mm. La hauteur du premier arceau doit se situer entre 2200 et 3000 mm. Arceau placé tous les 1500 mm au maximum.

norme AFNOR
NF E 85-016